

SENSIBILISATION INFORMATION INTER-ENTREPRISES

Référent Santé Sécurité « Salarié Compétent »



Objectifs

- Comprendre le rôle, les missions et champs d'actions du Référent Santé Sécurité au Travail
- Acquérir les connaissances et outils de base en prévention des risques professionnels



Programme et contenu

Introduction : rôle et missions d'un Service de Santé au Travail

- 1. Rôle, missions, limites du Référent Santé Sécurité au Travail
 - Se positionner dans l'entreprise
 - Maitriser les documents obligatoires
 - Assurer des actions d'information et de sensibilisation
- 2. Objectifs généraux de la prévention
 - Les enjeux économiques, sociaux et juridiques d'une démarche de prévention
 - Les objectifs généraux de la santé et de la sécurité
 - Les acteurs internes et externes de la prévention
- 3. Outils au service de la prévention
 - L'analyse des indicateurs santé sécurité : méthodes et solutions
 - Analyse de situations de travail : prescrit et réel
 - L'évaluation des risques professionnels
 - La Démarche
 - Définitions des dangers et risques par situation de travail
 - Le Document Unique et plan d'action
 - Réaliser le suivi de ses actions de prévention



Modalités

- Planning, renseignements et inscriptions auprès de
- Monique LAMBERT (sensibilisation@asstv86.fr 05 49-61-19-77
- Exposés didactiques avec support informatisé
- Exercices pratiques avec mises en situations



Public

Salarié désigné pour assurer la mission de Référent Santé Sécurité au Travail (RSST)



Durée - Date

2 jours de formation (14 heures) avec exercices concrets de mise en situation:

21 et 22 novembre 2024 A partir de 9h



Coût

Inclus dans les cotisations habituelles de l'entreprise



Contact

Gwénaëlle PINEAU Ingénieure Prévention

05-49-98-84-08 sensibilisation@asstv86.fr